

Lutte de classe

Fillon : "ils ont pris conscience de la mondialisation de l'économie et de l'impérieuse nécessité de réformer le marché du travail"

Mieux que des longs discours, voyons de quelle manière la presse bourgeoise, *Le Monde*, a rendu compte de l'accord intervenu entre les partenaires sociaux, c'est-à-dire les patrons et les dirigeants syndicaux sous l'égide de l'Elysée.

Les dirigeants syndicaux ont franchi une nouvelle étape dans la subordination des intérêts du prolétariat au capitalisme. C'est Fillon qui le dit.

Le Monde - *"Le premier ministre a profité de la présentation de ses vœux à la presse, mardi 15 janvier, pour revenir sur la signature du projet d'accord sur la modernisation du marché du travail. Il a parlé d'une "décision capitale, qui valide toute notre stratégie de modernisation du dialogue social", ajoutant qu'une loi serait proposée au Parlement avant l'été. "C'est surtout pour moi le signe d'une évolution des partenaires sociaux, qui montrent qu'ils ont pris conscience de la mondialisation de l'économie et de l'impérieuse nécessité de réformer le marché du travail", a poursuivi M. Fillon."*

Comme je l'ai écrit avant-hier, cet accord *"historique"* pour reprendre l'expression employée par Parisot (Medef) n'est pas a cherché dans le contenu de cet accord, mais plutôt dans la forme. Il n'est qu'un premier pas vers d'autres trahisons.

Le Monde - *"Sur la forme plus que sur le fond, puisque le texte final ne représente guère la révolution annoncée du contrat de travail ou du droit du licenciement. Tout juste un début de réforme, de l'avis même des défenseurs de l'accord. Le changement n'est donc pas à chercher dans les règles nouvelles qui vont régir les relations entre le salarié et son employeur. L'accord témoigne d'abord d'une attitude nouvelle, une "maturité", selon la formule de Raymond Soubie, le conseiller social de Nicolas Sarkozy, des partenaires sociaux. Et, en tout premier lieu, des syndicats."*

Le Monde - *"les partenaires sociaux avaient une "obligation de résultat", selon les mots du secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, en juillet 2007. Tant pis, d'une certaine manière, si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. L'accord vaut plus par l'aboutissement des discussions que par son contenu."*

Objectif atteint pour le gouvernement et le patronat.

Le Monde - *"La "flexisécurité" à la française n'est encore qu'un patchwork de mesures où la flexibilité l'emporte sur la sécurisation des parcours professionnels."*

La solidarité affichée *"jusqu'au bout"* par les dirigeants syndicaux et le patronat contre les travailleurs, est plus importante que leur signature ou le contenu de cet accord.

Le Monde - *"Signataires ou non, tous ont voulu dire au gouvernement et à une opinion qui n'a pas été en empathie avec leurs actions lors du conflit sur la réforme des régimes spéciaux de retraite, qu'ils pouvaient s'atteler à des chantiers d'ampleur. Les syndicats et le patronat ont voulu démontrer qu'ils savaient discuter, voire se mettre d'accord sur des réformes jugées nécessaires. Jusqu'à la CGT qui, bien qu'ayant déjà fait savoir qu'elle ne parapherait pas l'accord, "trop déséquilibré", "accroissant la précarité pour les salariés", a tenu le 11 janvier au soir, par la voix de Maryse Dumas, à souligner les avancées opérées par le patronat au cours de la dernière étape. En reconnaissant que le patronat "avait enfin bougé parce que les organisations syndicales avaient su peser ensemble jusqu'au bout", la responsable cégétiste a ouvert la voie à la signature des autres confédérations, sans stigmatiser une supposée "traîtrise" ou "volte-face" de ses homologues."*

A quoi sert le front unique des dirigeants syndicaux ? A empêcher le saccage de la Sécu ? Pas du tout. A empêcher la liquidation des 37,5 annuités ? Pas du tout ? A empêcher la liquidation des régimes spéciaux de retraite ? Pas du tout. Il sert à faire passer le programme réactionnaire de tous les gouvernements depuis des décennies et à assurer ainsi la pérennité du capitalisme. Question : par rapport à qui les syndicats sont-ils indépendants ? Réponse : par rapports aux intérêts fondamentaux des travailleurs, ils sont au service du capital.

Le Monde - "Le front uni syndical, pour la première fois depuis longtemps dans une négociation, s'est maintenu et a su rester une force de proposition qui a, un temps, déstabilisé les organisations patronales. A la différence de ce qui s'était passé en 2003 lors de la réforme des retraites ou pour d'autres négociations interprofessionnelles, la CGT a fait jusqu'au bout des propositions concrètes. En témoigne le texte qu'elle a encore déposé le 9 janvier sur la table des négociateurs sur la "rupture à l'amiable". Son secrétaire général, Bernard Thibault, remis au centre de la scène lors du conflit des régimes spéciaux, a rencontré la présidente du Medef, Laurence Parisot, deux jours avant la dernière séance de négociation. Et il retrouvera le ministre du travail, Xavier Bertrand, jeudi 17 janvier, preuve qu'il entend rester acteur de premier plan du dialogue social."

Tous les dirigeants syndicaux qui ont participé à cet accord sont à mettre dans le même sac. Faudra-t-il dorénavant conseiller aux travailleurs de se syndiquer à Sud ? Faudra-t-il envisager de construire de nouveaux syndicats ouvriers se donnant pour objectif l'abolition du salariat et du patronat (Charte d'Amiens).

Le Monde - "Pour ou contre l'accord, tous les syndicats ont joué le jeu de la négociation. Seule à ne pas signer, la CGT n'a pas voulu s'isoler à la veille de nouvelles négociations importantes, comme celle sur la représentativité, où elle veut jouer en équipe avec la CFDT. Les deux principaux syndicats entendent ensemble faire valoir des règles qui assoient la représentativité sur des résultats électoraux les plaçant loin devant les autres centrales. La CGT ne veut pas prendre le risque de se retrouver en tête-à-tête avec Solidaires dans un hypothétique camp "radical" où elle risquerait d'être victime des surenchères revendicatives des syndicats SUD. A ce titre, les grèves contre la réforme des régimes spéciaux lui ont servi d'avertissement."

Ce ne sont plus les travailleurs qui dictent aux dirigeants syndicaux ce qu'ils doivent faire, mais le gouvernement. Leur mandat se confond avec celui des syndicats patronaux.

Le Monde - "En ce début d'année, les dirigeants syndicaux connaissent par coeur l'agenda social très chargé que leur a proposé le chef de l'Etat, lors de la conférence du 19 décembre 2007. De fait, les syndicats et, dans une moindre mesure, le patronat ont négocié sous la pression directe de l'Elysée. Absent bien sûr de la table de négociation, Nicolas Sarkozy a pesé sur les discussions."

Ils ont tous capitulé. Mais cela aurait pu être "pire" selon Mailly. A force d'accepter le moins pire du pire au fil du temps, c'est bien finalement le pire qui se réalise et triomphe.

Le Monde - "Les "points durs" encore soulignés par les syndicats à la veille de la fin des négociations sont devenus des paramètres variables. Ils ont transformé leurs déclarations volontaristes en "cela aurait pu être pire". Ainsi que le résume Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, "le patronat considère qu'il a trop lâché et les syndicats qu'ils auraient pu avoir plus, c'est un compromis."

Le pire reste encore à venir pour les travailleurs. A l'hypocrisie de l'Europe sociale dans le cadre de l'UE, à la duplicité criminelle du capitalisme à "visage humain", il faut ajouter l'intention profondément humaniste de l'Etat et des patrons de se préoccuper du sort des travailleurs une fois qu'ils auront obtenu ce qu'ils veulent et vidé de son contenu le Code du travail et liquidé la protection sociale. Finalement, les bureaucrates pourris qui dirigent les syndicats et leurs complices au niveau politique, veulent nous faire croire que la liquidation de nos droits et acquis collectifs s'inscrit dans une perspective sociale favorable aux travailleurs, ni plus ni moins. Il faut être bien naïf ou un crétin fini pour ne pas le comprendre.

Le Monde - "Au final, la sécurisation pour les salariés est encore à construire ou, pour le moins, à consolider. Tous les syndicats veulent croire en des capacités nouvelles du patronat d'accepter de financer la future sécurisation professionnelle. C'est un pari. Rien ne dit que lorsqu'il s'agira de financer des droits nouveaux pour les salariés, les représentants des chefs d'entreprise trouveront plus pertinents des arguments syndicaux qu'ils ont refusés jusqu'à ce jour dans la négociation sur la pénibilité par exemple. Au "pire", le gouvernement et, au premier chef, Nicolas Sarkozy - qui dit avoir fait sien le concept de "sécurité sociale professionnelle" - devront alors presser les partenaires sociaux pour qu'ils se remettent autour d'une table."

Quelques réflexions.

Le taux de syndicalisation dans le secteur privé qui rassemble plus de 75% des travailleurs est environ de 5% incluant l'UNSA, la CFTC, la CGC (environ 15% dans le secteur public). Au-delà du fait que les syndicats défendent théoriquement les intérêts de l'ensemble des travailleurs, le patronat, qui lui est puissamment organisé, comprend parfaitement que les dirigeants syndicaux ne représentent plus qu'une infime minorité des travailleurs. Il faut ajouter que sur les 5% de syndiqués, 85% se concentrent dans les grandes entreprises qui représentent eux aussi qu'une minorité du prolétariat, bref, le patronat sait que les syndicats n'ont aucune influence sur la très grande majorité des travailleurs, dès lors il peut s'appuyer sur ce constat pour convaincre sans difficulté les dirigeants syndicaux de se placer sur son propre terrain qui se confond avec ses intérêts fondamentaux.

Pour conclure, on pourrait dire que jusqu'à présent le rapport de forces entre les syndicats et le patronat s'appuyait sur une concentration relative du prolétariat qui lui était favorable (sans compter le penchant viscéral des dirigeants syndicaux à la trahison), et que dans cet accord ont été privilégiées l'atomisation du prolétariat et sa très grande hétérogénéité, qui évidemment ne peuvent lui être que défavorables, ajoutons, que cet accord prend aussi en compte la division accrue du travail à l'échelle internationale qui tend à tirer toujours vers le bas la rémunération du travail et les droits sociaux, d'où leur liquidation progressive au profit de mesures d'accompagnement secondaires.

L'introduction d'une forme nouvelle de rupture du contrat de travail entre salarié et patron, la "*séparation à l'amiable*", en réalité une démission forcée déguisée, confirme en quelque sorte le constat que j'ai dressé aux paragraphes précédents, car elle privilégie ou renforce le caractère individuel des rapports entre les travailleurs et le patron, en faisant de la situation de chaque salarié un cas particulier ouvrant la porte à tous les moyens possibles de pression de la part du patron, à l'arbitraire et au pires injustices.

Il est parfaitement clair que le syndicalisme tel qu'il est aujourd'hui ne peut plus remplir le rôle qu'il remplissait autrefois, quoi que l'on en pense par ailleurs. Si les syndicats n'ont pas la volonté de se développer à partir des unions locales et départementales, ils seront amenés à périr et à jouer le triste rôle dont ils viennent de nous donner une éblouissante démonstration. Dès lors, comme je l'ai écrit quelque part, il ne faudra pas compter sur une grève appelée par les syndicats qui pourrait se transformer en grève insurrectionnelle, pour envisager la chute du régime à l'étape suivante et le développement révolutionnaire de la situation. Ce sera à partir de l'organisation politique du prolétariat que se développera une situation révolutionnaire, qui reposera sur sa prise de conscience de la nécessité d'abolir le capitalisme. Cette hypothèse ne correspond pas à un désir de militant accroché à un dogme, mais uniquement à l'analyse de la situation et à la perspective politique qui s'en dégage pour peu qu'on veuille bien ouvrir les yeux et cesser de se leurrer.

(source : *Le Monde* du 16.01)

(1) Ne pas tout confondre. A la différence du mouvement contre le CPE du printemps 2006 où l'unité a été réalisée d'abord à la base, puis, les étudiants et les lycéens, bien qu'originaires de classes distinctes, ont pu imposer leur revendication en partie parce qu'ils sont concentrés au sein d'établissements ou d'universités regroupant des centaines de lycéens ou des dizaines de milliers d'étudiants, ce qui leur permettait de prendre plus facilement conscience de leur force, etc. ce qui n'est évidemment pas le cas du prolétariat qui est très hétérogène et dont l'immense majorité est atomisée dans de très petites entreprises ou des PME, ce qui laisse finalement les mains libres aux dirigeants syndicaux.)